

Formule de demande d'ajustement des intérêts sur CPG non enregistrés

RBC Banque Royale® a récemment passé en revue les certificats de placement garanti (CPG) qu'elle offre. Cet examen a révélé que certains CPG non enregistrés produisent de l'intérêt simple plutôt que de l'intérêt composé. Les CPG détenus dans un régime enregistré (REER, FERR et REEE) ne présentent **pas** cette anomalie.

Si vous n'avez pas reçu de RBC un chèque d'ajustement des intérêts, vous pourriez y avoir droit si vous répondez à **tous** les critères suivants :

1) vous avez acheté un des CPG non enregistrés ci-dessous entre le 1^{er} août 1994 et le 29 juillet 2005 ;

CPG offerts maintenant :

- › Certificat de placement garanti (aussi appelé CPG non remboursable)
- › CPG remboursable

CPG qui ne sont plus offerts :

- › CPG Premières Nations (aboli en octobre 2004)
- › CPG Bonifié de 17 mois (aboli en décembre 2000)
- › CPG Taux de croissance du marché (aboli en juillet 2001)
- › Dépôt à terme en dollars US (aboli en novembre 1998)
- › CPG Accès-santé (aboli en juillet 2001)
- › CPG Encaissable de trois ans (aboli en juin 1997)
- › CPG Bonifié de 19 mois (aboli en juillet 2001)

2) la date d'échéance ou de remboursement anticipé du CPG ne tombe pas après le 31 décembre 2005 ;

3) la durée du CPG était supérieure à un an ;

4) la fréquence de paiement des intérêts était « à l'échéance ».

Vous pouvez nous demander de déterminer si vous avez droit à un ajustement des intérêts en remplissant la présente formule. Nous répondrons à votre demande dans un délai de quatre à six semaines.

Nom

Prénom

Paraphe

Adresse

Bureau/app.

Code postal

Ville

Province

Pays

Téléphone – maison

Téléphone – travail



RBC
Banque Royale

Carte-client RBC : 4 5 1 9 _____

Numéro d'assurance sociale (à des fins fiscales) : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

Numéro(s) de compte(s) de CPG non enregistré(s) : _____

Si vous avez plus d'un numéro de compte, veuillez nous donner les renseignements pertinents sur une feuille additionnelle.

S'agissait-il d'un compte conjoint ? oui non

Si vous répondez oui, indiquez ce qui suit :

Nom de titulaire principal : _____

Nom(s) des autres titulaires : _____

Veuillez joindre une copie de votre confirmation d'achat de CPG, ainsi que de l'avis d'échéance ou du relevé de compte, ou les deux.

Je joins _____ pages de documents à l'appui de ma demande d'ajustement des intérêts.

DÉCLARATION :

Je déclare par les présentes qu'à ma connaissance, les renseignements indiqués ci-dessus sont complets et exacts.

Date

Signature du client

VEUILLEZ TRANSMETTRE CETTE FORMULE À RBC BANQUE ROYALE AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2006.

Vous pouvez envoyer cette formule et les pièces jointes par la poste ou par télécopieur à l'adresse suivante :

RBC Banque Royale
Service des placements non enregistrés (FCPRE)
Case postale 6001, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3A9

À l'attention de : Agent des réclamations, CPG non enregistrés

Télec. :

RBC Banque Royale au (514) 874-3055

VEUILLEZ CONSERVER UNE COPIE DE CETTE FORMULE ET DES PIÈCES JOINTES DANS VOS DOSSIERS.

DÉCLARATION DE LA CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements de la demande d'ajustement des intérêts que vous communiquez à RBC Banque Royale serviront uniquement à évaluer votre admissibilité au programme d'ajustement des intérêts sur CPG de RBC Banque Royale.

Nous assurerons la stricte confidentialité des renseignements qui vous concernent et ne les communiquerons à personne d'autre sans votre consentement, sous réserve des dispositions des lois ou du programme d'ajustement des intérêts sur CPG de RBC Banque Royale.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.



**RBC
Banque Royale**